Elections Chambres agricoles/Agadir : Les associations professionnelles dans la course

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 31-07-2009 22:08:54

· 18 membres associés seront désignés le 7 août
· Le RNI grand vainqueur du scrutin
· Le Plan Maroc Vert sur la bonne voie

Pas de vacances pour les responsables de l'Office régional de mise en valeur agricole (ORMVA) du Souss-Massa-Draâ. En effet, ces derniers préparent les élections, début août, des membres associés pour la constitution de l'assemblée de la Chambre d'agriculture du Souss-Massa-Draâ. Pour rappel, cette opération est une nouveauté apportée par la loi n°27-08 portant statut des Chambres d'agriculture. Soulignons également dans ce contexte que les assemblées des Chambres d'agriculture seront constituées désormais d'élus au suffrage universel et de membres associés qui seront issus des associations professionnelles agricoles. A noter que ces membres associés seront désignés par les élus représentant les agriculteurs, aujourd'hui au nombre de 87 depuis les élections professionnelles du 25 juillet dernier.

Ce qui ressort de cette opération, c'est le succès du parti du RNI qui a remporté 30 sièges sur 87. Le parti de l'Istiqlal, pour sa part en a décroché 19. Troisième, le Parti authenticité et modernité (PAM) a gagné 11 sièges.

Pour l'heure, ce sont les associations professionnelles qui sont dans la course pour se disputer 18 sièges dans la future assemblée de la Chambre d'agriculture du Souss-Massa-Draâ. Ces membres associés seront connus le 7 août. Et une fois élus, ces derniers ne pourront prétendre aux fonctions de président, de vice-président de la Chambre d'agriculture, conformément à la loi 27-08. Ils ne pourront même pas occuper un siège dans les conseils provinciaux, préfectoraux et régionaux.

Outre cette deuxième phase des élections professionnelles du secteur agricole, dans lesquelles sont impliqués pour la première fois les ORMVA, depuis la mise en place de la réforme, les dirigeants de l'établissement veillent à la mise en oeuvre du Plan Maroc Vert dans la région. Dans ce contexte, soulignons qu'un a été validé et lancé dans la zone. Il s'agit du projet de développement de la filière agrumes à travers la culture d'une nouvelle variété dénommée Nadorcott. Cette mandarine a été découverte à la station expérimentale de l'INRA à Afourer (région de Beni Mellal au Maroc) par des chercheurs de l'établissement et les Domaines agricoles il y a bien plus de 10 ans. Dans le Souss, il est question de planter cette année 400 ha d'agrumes.

Malika ALAMI
L'économiste